



REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLEES

A QUOI ÇA SERT ?

Afin de prévenir les conséquences que pourraient avoir un événement exceptionnel (canicule, grand froid, épidémie...), la loi du 30 juin 2004 et son décret d'application du 1er septembre 2004, instaurent dans chaque département un Plan d'Alerte et d'Urgence. Déclenché par le Préfet, il vise à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables.

Dans ce cadre, le Maire de chaque commune est chargé de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées, isolées, et de tenir à jour tout au long de l'année, un registre nominatif confidentiel.

QUI PEUT FIGURER SUR LE REGISTRE ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées, en invalidité.

QUI PEUT S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE ?

- la personne elle-même,
- son représentant légal,
- un tiers (ami ou proche, médecin, services d'aide ou personne intervenante).

COMMENT S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE ?

- en venant à la mairie,
- en remplissant [la demande d'inscription](#), et en la retournant au secrétariat de mairie.

(mairie de Mayran – 1, Place de la mairie – 12390 MAYRAN)

A noter

Toute confidentialité est garantie. La gestion du Registre est destinée aux seules fins de communication la Préfecture dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental.

Les personnes figurant sur le Registre disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant.

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLEES

Identification du bénéficiaire :

Nom : Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse :

Téléphone fixe : portable :

- ☐ personne âgée de plus de 65 ans
- ☐ personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail
- ☐ personne adulte handicapée
- ☐ personne souffrant d'une pathologie aigüe, chronique ou de longue durée

Conditions de vie : ☐ seule ☐ en couple ☐ en famille

Demande : ☐ à être inscrit(e) sur le registre

☐ à être ré-inscrit(e) sur le registre

☐ à être radié(e) du registre, motif :

Bénéficiez-vous :

- d'un service à domicile ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI lequel :

- d'un service de téléalarme ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI lequel :

- d'un service de portage de repas à domicile ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI lequel :

Autres :

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

Personne 1 : Nom : Prénom :

Téléphone : / Lien avec la personne :

Personne 2 : Nom : Prénom :

Téléphone :/ Lien avec la personne :

Ce bulletin a été rempli par :

- L'intéressé(e)

☐ Une tierce personne : Nom : Prénom :

Téléphone :

Fait à, le
Signature.